

Junior Robotics Competition (JRC) 2018 RoboJunior

GENERAL RULES

Please review regularly for updates

The following rules are applicable to all events
(Soccer, Search & Rescue, OnStage, and Triathlon)
in addition to the specific rules of each event.

(Version française à suivre)

In the event of any conflict between the English and French versions, English version shall prevail

1. Registration is open to all Quebec **school teams** from the elementary and secondary schools, and for the students who are home schooled or in a private "Robotics Club". Schools from outside the Province of Quebec must get in touch with the JRC Coordinator before registering to ensure compliance with the regulations. The JRC Organizing Committee must pre-approve any school team from outside the Province of Quebec.
2. Any robot kit or building blocks, either available on the market or built from raw hardware, may be used, as long as the design and construction of the robot are primarily and substantially the original work of the students.
3. Any commercially produced robot kits or sensor components that are specifically marketed to complete any single major task of the Junior Robotics Competition will be disqualified. For example, pre-programmed sensors with special features for line-following or obstacle tracing are not allowed. If there is any doubt, please contact the JRC Coordinator and the Chief Judge (for the event) ahead of time to ensure compliance with the rules.
4. A team is allowed to compete in one event only. No sharing of robots or students between the teams is allowed. A team must have at least two members to participate.
5. Teams must register and submit their robot for inspection before competing in any event. If major modifications are made between rounds, the robot must be re-inspected by the judge or the chief judge.
6. Due to the need for supervision, mentors and chaperons are permitted in the student work area. They must however refrain from robot related activities such as repair work and programming. **Violating this rule will disqualify your team.**
7. Teams may be required to provide a simple programming task when requested by the Chief Judge of the event.
8. There are separate competitions for the Primary and Secondary levels in all events, however, if a low number of Primary level or Secondary level teams register for the **Soccer** or the **OnStage**, the Chief Judge of the event and the JRC Coordinator, at their discretion, will merge the two levels. In this scenario, at the discretion of the Chief Judge, either the Primary team will be granted an advantage, or the Secondary team will be given a handicap.
9. The Search & Rescue Primary and Secondary levels will remain distinct and not merge.
10. Regularly visit our website at <http://sciencetech.ca/events/junior-robotics-competition/> for updates and clarifications.

French Version Follows

Junior Robotics Competition (JRC) 2018 RoboJunior

RÈGLES GÉNÉRALES

Veillez consulter régulièrement pour les mises à jour

Les règles suivantes s'appliquent à tous les événements (Soccer, Recherche et Sauvetage, OnStage et Triathlon) en addition aux règles spécifiques de chaque événement.

En cas de conflit entre les version françaises et anglaises, la version anglaise prévaudra.

1. L'inscription est ouverte à toutes **les équipes d'écoles** du Québec des niveaux primaire (primaire) et secondaire (lycée). Les écoles de l'extérieur de la province de Québec doivent communiquer avec le coordonnateur du JRC avant de s'inscrire afin d'assurer le respect des règlements. Le comité d'organisation du JRC doit approuver préalablement toute équipe scolaire de l'extérieur de la province de Québec.
2. Tous les trousse de robot ou blocs de construction, disponibles sur le marché ou fabriqués à partir de matériel brut, peut être utilisé, autant que la conception et la construction du robot soient avant tout et essentiellement le travail original des élèves.
3. Tout kit de robot fabriqué commercialement ou tout composant de capteur qui est spécifiquement commercialisé pour accomplir une tâche majeure de la compétition Junior Robotics sera disqualifié. Par exemple, des capteurs préprogrammés avec des caractéristiques spéciales pour suivre des lignes ou le traçage des obstacles ne sont pas autorisés. En cas de doute, veuillez contacter le coordonnateur du CCR et le juge en chef (pour l'événement) à l'avance afin d'assurer le respect des règles.
4. Une équipe est autorisée à participer dans un seul événement. Aucun partage de robots ou d'étudiants entre les équipes est autorisé. Une équipe doit avoir au moins deux membres pour participer.
5. Les équipes doivent s'enregistrer et soumettre leur robot pour l'inspection avant de participer en tout cas. Si des modifications majeures sont apportées entre les tours, le robot doit être ré-inspecté par le juge ou le juge en chef.
6. En raison du besoin de supervision, les mentors et les chaperons sont autorisés d' être dans la zone de travail des élèves. Ils doivent cependant s'abstenir d'activités liées au robot telles que les travaux de réparation et de programmation. **Violer cette règle entraînera la disqualification de votre équipe.**
7. Les équipes peuvent être tenues de fournir une tâche de programmation simple à la demande du juge en chef de l'événement.
8. Il y a des compétitions distinctes pour les niveaux primaire et secondaire dans toutes les épreuves. Toutefois, si un faible nombre d'équipes de niveau primaire ou de niveau secondaire s'inscrivent au **Soccer** ou **OnStage**, le juge en chef de l'événement et le coordonnateur du JRC, à leur discrétion, fusionneraient les deux niveaux. Dans ce scénario, à la discrétion du juge en chef, l'équipe primaire bénéficiera d'un avantage ou l'équipe secondaire aura un handicap.
9. Les niveaux primaires et secondaires de recherche et sauvetage demeureront distincts et ne se fusionneront pas.
10. Visitez régulièrement notre site Web à l'adresse <http://sciencetech.ca/events/junior-robotics-competition>